

JEUDI 4 JUILLET 2019
À 20H00

Dans la salle Gaby NURY

MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

M. J-L GUYADER, M. P-Y TIPA, Mme J.FAVIER, M. J-M BRISON, M. J-M SALAMAN, M. D.SOUCHON, M. L FAIPEUR, Mme A-S. JOUBERT, Mme E CHAMPION, Mme M-L SINISTRO, Mme P. SERVIOLES.

Représentés : M. S. BERNARD, pouvoir à Monsieur TIPA

Excusés : Mme B. TAUREL, M. J-L CHEVRIER.

Secrétaire de séance : M. SOUCHON Denis

Approbation du conseil du 15 avril 2019

La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-Louis Guyader et débute par l'approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 15 avril 2019.

1-FINANCES

1-2 Décisions modificatives budgétaires

Rapporteur : M. P-Y Tipa

Délibération DECISION MODIFACTIVE BUDGETAIRE : Budget général

M. Pierre-Yves TIPA explique à l'assemblée qu'il va falloir opérer des écritures comptables afin d'anticiper des dépenses de fonctionnement suite à différents événements et choix de la commune :

- Emplois d'été : 11 jeunes charnoziens ont répondu présents. Chacun étant employé entre 2 et 3 semaines
- Le Départ de Delphine BACKMETIEFF, stagiaire, remplacée par Emilie GRANDJEAN contractuelle
- Alex HUMBERT, agent technique et Marion PONCET, ATSEM, emplois aidés jusqu'à lors, sont prolongés en tant que contractuel.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

1-2.Achats matériels divers pour le service technique

Rapporteurs : Mrs J-M Salaman et J-M Brison

Suite à différentes démonstrations des matériels techniques pour la tonte et le désherbage, des devis ont été demandés à différents prestataires. Le devis de l'entreprise GARRY BRESSE MOTEURS étant le moins disant et le matériel plus adapté pour notre utilisation,

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'achat :

- Une désherbeuse mécanique 5 cv, capacité 15002 m² 3 588.00 € HT
- Un désherbeur thermique avec chariot et lance 2 808.00 € HT

Ce matériel ne pouvant faire l'objet de demande de subvention, un achat groupé avec d'autres communes alentour, est envisagé ainsi que la décision modificative budgétaire en section d'investissement nécessaire pour ces achats.

2- URBANISME

2-1 Future Mairie : commencement des travaux

Rapporteur : M. P-Y Tipa

La première réunion de chantier a eu lieu ce lundi 1^{er} juillet 2019 avec les différents corps de métiers. Le calendrier prévisionnel est le suivant :

A partir de la semaine 28 (8 au 12 juillet)

Date d'intervention en attente mais en fin de chantier

ÉLECTRICITÉ / CLOISONS

MAÇONNERIE

CHAUFFAGE

PLOMBERIE

VITRERIE

PEINTURE

Intervention après les travaux de réhabilitation
SERRURERIE

L'entrée de la future mairie sera renforcée avec une décoration métallique dans laquelle le logo de la commune sera positionné.

2-2 Travaux de la rue Vie du Bourg : choix des entreprises

Rapporteur : M. P-Y Tipa

Délibération 2019 16 : Aménagement de la rue Vie du Bourg – choix des entreprises

L'entreprise ARCHIGRAPH, Maître D'Œuvre pour ces travaux, a effectué l'analyse des offres pour le choix des entreprises des travaux de la Rue vie du Bourg. Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres : SOCATRA – PERRIER TP CTPG – STP2R

Après ouverture des plis et analyse des pièces effectuées lors de 2 commissions d'appel d'offres, les trois entreprises se classent ainsi :

- | | |
|-------------------|-----------------|
| 1 PERRIER TP CTPG | 277 942.85 € HT |
| 2 SOCATRA | 332 884.65 € HT |
| 3 STP2R | 388 581.52 € HT |

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, le conseil municipal valide le choix de l'entreprise PERRIER TP CTPG à l'unanimité et accorde à l'entreprise ARCHIGRAPH l'autorisation d'effectuer les démarches nécessaires au bon déroulement de ce dossier.

2-3 Théâtre de Verdure

Rapporteur : M. P-Y Tipa

Le Théâtre de Verdure a vu la fin de son chantier avec la réception définitive du lot n°1 – ESPACES VERTS le 29 juin 2019 englobant la garantie de 1 an de reprise des végétaux.

Ce lieu devenu chaleureux et convivial rencontre cependant des incivilités. En effet, des jeunes charnoziens ou autres utilisent cet espace comme terrain de cross avec leurs 2 roues ou pour des jeux de ballons en se servant du fond de scène en bois comme appui, sans parler des déchets éparpillés.

La gendarmerie a été informée de ces faits pour que des rondes régulières soient effectuées pour sécuriser le site.

Il est d'ailleurs important de rappeler que le Parc du Château est également interdit aux véhicules à moteur.

3-GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL

Rapporteur : M. P-Y Tipa

Suite au départ de Delphine BACKMETIEFF, Emilie GRANDJEAN est arrivée à l'accueil de la mairie de Charnoz le 1^{er} juillet 2019.

4-PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Rapporteur : M. P-Y Tipa

Suite à une réunion organisée à la Sous-Préfecture de Belley à laquelle a participé Pierre-Yves TIPA, un nouveau modèle de dossier a été établi par le service Protection Civile de la Préfecture et il conviendra à chaque collectivité de retravailler son PCS sur ce format. Celui en phase de finalisation établi par la commune devra être modifié en conséquence et il est proposé la création d'une équipe d'élu pour le réaliser.

Marie-Laure SINISTRO et Jean-Marie SALAMAN se sont portés volontaires pour s'occuper de ce dossier en compagnie de Pierre-Yves TIPA avec une première réunion prévue à la rentrée de septembre.

5-PLU

Rapporteur : M. P-Y Tipa

Le dernier dossier modifié a été envoyé par notre chargé de mission, Madame Dally-Martin, pour vérifications et dernières remarques éventuelles par les membres de la commission.

Il reste encore quelques modifications à prendre en compte concernant le plan de zonage ainsi que les remarques concernant le dossier environnemental.

Une fois le dossier complet et validé par les membres de la commission, il sera proposé aux membres du conseil pour approbation et transmission aux services de l'État,

6-QUESTIONS DIVERSES

❖ Travaux d'été : Beaucoup des travaux envisagés seront consacrés à la réfection en peinture de l'école avec un choix de couleurs choisi par le corps enseignant. Ont également été prévus des peintures de mobiliers urbains et d'entretien des espaces verts et arrosage. Ces travaux seront réalisés par les jeunes sous encadrement des agents communaux.

Concernant la métallisation des sols de l'école, elle aura lieu les 30 et 31 juillet 2019 avec une remise en place des bureaux et matériels début août.

❖ Réparation de la fuite sur le réseau d'eau rue Sabot au niveau des résidents Poirier et Benas programmée mi-juillet.

- ❖ Comme chaque année en cette période, il est constaté l'incivilité des gens venant à la rivière avec l'abandon de leurs déchets au bas du chemin du Moulin. Après discussion, il ressort 2 solutions :
 - la mise en place d'un bac mais avec la crainte d'accumulation d'ordures et la difficulté d'accessibilité pour les camions de ramassage, cette zone n'étant pas dans la tournée habituelle.
 - la mise en place d'une barrière lors de la période d'été pour limiter l'accès aux seuls riverains et ayants droit (propriétaires, agriculteurs,).

C'est cette seconde réflexion qui est retenue et un arrêté sera pris dans ce sens avec une mise en place de la barrière après identification des personnes.

Des panneaux d'informations présentant les intérêts faune et flore et quelques consignes sont aussi envisagés pour la préservation du site.

- ❖ Éclairage public : une discussion est engagée concernant le maintien de l'éclairage public dans la commune à partir d'une certaine heure dans la nuit. La majorité du conseil est favorable au maintien de l'éclairage et Jean-Marie SALAMAN rappelle qu'à l'heure actuelle, la luminosité des lampadaires LEDS est baissée à 60 % durant la nuit par volonté d'économie d'énergie et 40% pour les lampes plus classiques. Celles-ci seront changées au fur et à mesure et remplacées par des LEDS.

Monsieur le Maire précise que le site TRANSPOLIS a été inauguré et permet d'expérimenter la mobilité de demain dans ses aménagements et équipements urbains. Des éclairages avec détecteurs sont expérimentés actuellement et pourraient permettre d'apporter des solutions convenant à tous.

- ❖ Piste cyclable : Le tracé via le chemin de Billieux avait été validé lors du précédent conseil et nous sommes toujours en attente de l'accord de la commune de Meximieux concernant leur tracé jusqu'au futur lycée. A l'issue, une réunion pourra être organisée (dernier trimestre 2019??) avec le Conseil Départemental pour la validation des aménagements le long des CD 65 et 65 c et à l'intersection entre ces 2 voies.

- ❖ Mix'Mouv qui utilise les salles du château souhaite évoluer et rajouter un cours supplémentaire de 2h00 les lundis soir à partir de 19h30 en plus des mardis de 18h30 à 21h30 et mercredis de 17h30 à 22h00. Cela n'aura aucune incidence sur le fonctionnement du « Chaudron magique » qui termine vers 19h00. Le conseil municipal accepte à l'unanimité et la convention de mise à disposition des locaux sera modifiée.

- ❖ Monsieur Pascal JAROUSSE démissionne des pompiers de la commune suite à son déménagement. Le conseil le remercie pour les années passées au CPINI.

- ❖ Suite aux difficultés rencontrées par certains pour l'utilisation des coffrets forains, la commune va étudier la mise en place d'un système plus accessible.

- ❖ Le feu d'artifice organisé par la commune viendra clôturer la journée du forum des associations le 7 septembre 2019.

- ❖ Une rencontre sera organisée très prochainement avec l'association du Comité des Fêtes afin de régulariser la situation juridique.

❖ Les décisions du Maire depuis le 15 avril 2019 :

| | | | | |
|----|------------------|-------------------|----------------------|--|
| DP | 00108819A0011 | BRECHET Romain | 17 Chemin de Billieu | TERRASSE COUVERTE NON FERMEE PAR PROLONGEMENT |
| DP | 00108819A0012 | CHARVAZ JULIEN | 8 bis route de Giron | AUVENT 18M2 |
| DP | 00108819A0014 | BONHOMME Brigitte | 10 route de Giron | MODIFICATION CHEMIN D'ACCES |
| DP | 00108819A0015 | EDF ENR SOLAIRE | 15 Rue SABOT | INSTALLATION D'UN GENERATEUR PHOTOVOLTAIQUE DE COULEUR |
| DP | 00108819A0016 | VIRET Sylvie | 5 Rue du Gailloux | DIVISION FONCIERE |
| PC | 00108817A0011M02 | GURKAN Bilal | Rue de Monetroi | LOCAL TECHNIQUE |

La séance est levée à 23h00.